

MORICE

constructeur



Gamme Dépannage & Châssis 2011

SOMMAIRE

GAMME DEPANNAGE

PORTFIX.....	4
PORTAIR PRO	6
PORTAIR SE	8
PORTAIR GR.....	10
PORTAIR	12
PORTAIR PRESTIGE	14
OPTIONS PORTE-VOITURE	20

GAMME CHASSIS

CHASSIS 1 OU 2 ESSIEUX AR.....	18
--------------------------------	----

Gamme Dépannage

Un chargement facile et très bas
Une gamme du VL au PL
Une charge utile de 1 125 kg à 2 800 kg



Portfix – PTAC 3500 kg



Portair SE - PTAC 3500 kg

Suspension et
Abaissement MoriceAir



Portair GR – PTAC 3500 kg à 6 500 kg



Portair – PTAC 3500 kg - 5100 kg

PORTFIX



PORTFIX

Véhicule de base

- Boxer Simple cabine empattement L3 – Porte à faux AR 860mm
- **ABS sans ESP**

Équipement Morice

- Plancher plat autoportant aluminium
- **Dimensions : 5 x 2,09 m** hors tout
- 2 cales de roues + 4 anneaux d'arrimage
- Plateau fixe en pente avec cassure
- Treuil électrique 4 T avec 20 m de câble, 3 m de commande à distance, guide câble et support, crochet, élingue souple d'accrochage 1 T
- **2 rampes AR en aluminium de 2 x 0.40 m** coulissantes sous le plateau
- PTAC 3 500 kg maxi
- Roues d'origine

Poids

- Charge utile jusqu'à ~ 1 400 kg* (avec carte blanche)

Prix public de la transformation :

9 390 € HT (hors options)

PERMIS B (VL)

* Charge utile hors passager, variable selon véhicule de base, équipements et options

PORTAIR PRO



PORTAIR PRO

Véhicule de base

- Renault Mascott, Renault Master PRO, Ivéco Daily 35, VW CRAFTER, Nissan Cabstar
- PTAC d'origine (VL)
- Chronotachygraphe numérique (obligatoire selon usage)
- **ABS sans ESP**

Équipement Morice

- Plateau fixe autoportant aluminium
- **Dimensions : 5,07 x 2,09 m** hors tout
- 2 cales de roues + 4 anneaux d'arrimage
- **Bas-volets AR de 0,80 m**
- **Suspension et abaissement pneumatique AR MoriceAir**
- Treuil électrique 4 T avec 20 m de câble acier, 3 m de commande à distance, guide câble et support, crochet, élingue souple d'accrochage 1 T

Poids

- Charge utile jusqu'à ~2 500 kg* (avec carte blanche)
- **PTAC possible jusqu'à 6 500 kg selon véhicule de base**
(prévoir barre anti-encastrement AR)

Prix public :

16 225.00 € HT (hors options)

PERMIS B (VL) pour version PTAC < 3500 kg

PERMIS C (PL) pour version PTAC > 3500 kg

* Charge utile hors passager, variable selon véhicule de base, équipements et options

PORTAIR SE



PORTAIR SE

Véhicule de base

- Boxer, Jumper, Ducato, Master, Movano châssis Simple cabine PTAC 3.5 T
- Empattement long
- 2 places
- **ABS sans ESP**

Équipement Morice

- Plateau fixe autoportant aluminium
- **Dimensions : 5,07 x 2,09 m** hors tout (utiles : 5,04 x 2 m)
- 2 cales de roues + 4 anneaux d'arrimage
- Plateau fixe en pente avec cassure 5°
- **Rampes AR de 0,40 m automatiques indépendantes**
- Treuil électrique 4 T avec 20 m de câble, 3 m de commande à distance, guide câble et support, crochet, élingue souple d'accrochage 1 T
- Barre pare-cycliste alu homologuée
- **Suspension et abaissement pneumatique AR MoriceAir avec amortisseurs comprenant une position haute avec système « monte et baisse »**
- PTAC. 3 500 kg
- Roues d'origine

Poids

- Charge utile jusqu'à ~1 225 kg* (avec carte blanche)
- PTAC : 3 500 kg

Prix public transformation : **16 290.00 € HT (hors options),**

PERMIS B (VL)

* Charge utile hors passager, variable selon véhicule de base, équipements et options.

PORTAIR GR



PORTAIR^{GR}

version 3500 kg / 5500 kg / 6500 kg

Véhicule de base

- Boxer /Jumper Simple cabine 3-35 L2 ou double cabine 335 L3 / nouveau Master 3,5 T (X-62), pour 6T5 4-35 L4
- Empattement court ou long
- Chronotachygraphe numérique (obligatoire selon usage)
- **ABS sans ESP**

Équipement Morice:

- Plateau fixe autoportant aluminium
- **Version 5500/6500kg** avec roll bar surélevé (conformité réglementation PL)
- **Dimensions : 5,40 x 2,20 m hors tout** (hauteur avec gyrophare : environ 2.30m)
- Châssis MORICE Galvanisé 2 essieux AR
- **Suspension et abaissement pneumatique avec amortisseurs**
- **2 rampes AR 1 500 mm à relevage manuel**
- Treuil électrique 12 V 4 T avec 20 m de câble, 3 m de commande à distance, guide câble et support, crochet, élingue souple d'accrochage 1 T
- Barre pare-cycliste alu homologuée
- 2 cales de roues + 4 anneaux d'arrimage
- Roues d'origine

Poids (sur base simple cabine)• **Version PTAC 3500 kg**

Charge utile jusqu'à ~1 000 kg*

• **Version PTAC 5500 kg**

Charge utile jusqu'à ~2 800 kg*

(avec carte blanche)

Prix public transformation :**Version 3500 kg : 16 915.00 € HT (hors options), PERMIS B (VL)****Version 5500 kg : 18 590.00 € HT (hors options), Permis C (PL)****Version 6500 KG (*) : 19 490.00 € HT (hors options), Permis C (PL)**

(*) Selon véhicule, charge utile hors passager, variable selon véhicule de base, équipements et options.

PORTAIR
version 3 500 kg



PORTAIR version 3500 kg

Véhicule de base

- Boxer, Jumper, Ducato, Master, Movano châssis PTAC 3.5 T
- Empattement court ou long
- 2 places (version 3 500kg)
- **ABS sans ESP**

Équipement Morice

- Plateau fixe autoportant aluminium
- **Dimensions : 5,10 x 2,09 m** hors tout (utiles : 5,05 x 1,99 m)
- **Bas-volets AR relevables automatiques** + ailes AR en alu
- 2 cales de roues +4 anneaux d'arrimage
- Treuil électrique 12 V 4 T avec 20 m de câble, 3 m de commande à distance, guide câble et support, élingue souple 1 T
- Châssis MORICE 2 essieux AR et GALVANISE
- **Suspension et abaissement pneumatique AR MoriceAir** avec amortisseurs + position haute de la suspension air
- 5 Roues 195/50 x 13 dont une roue de secours AR et son support
- Barre pare-cycliste alu homologuée

Poids

- Charge utile : ~ 1 125 kg* (avec carte blanche)
- PTAC : 3 500 kg

Prix public transformation :

19 290,00€ HT (hors options)

PERMIS B (VL)

* Charge utile hors passager, variable selon véhicule de base, équipements et options

PORTAIR
version 5 100 kg



Portair version 5 100 kg

Véhicule de base

- Boxer, Jumper, Ducato, Master, Movano châssis PTAC 3.5 T
- Empattement court ou long
- Chronotachygraphe numérique (obligatoire selon usage)
- **ABS- sans ESP**

Équipement Morice

- Plateau fixe autoportant aluminium avec **roll bar surélevé** (conformité réglementation PL)
- **Dimensions 5,60 x 2,20 m hors tout** (utiles : 5,50 x 2,10 m)
- **Bas-volets AR relevables automatiques** + ailes AR en alu
- 2 cales de roues + 4 anneaux d'arrimage
- Treuil électrique 12 V 5 T avec 23 m de câble, commande à distance, guide câble et support, élingue souple 1 T
- Châssis MORICE en 2 essieux AR et GALVANISE
- **Suspension et abaissement pneumatique AR MoriceAir** avec amortisseurs + position haute de la suspension air
- 5 Roues 195/50 x 13 dont 1 roue de secours AR et son support
- Barre pare-cycliste alu homologuée
- Tableau de commandes automatiques dans la cabine

Poids

- **Charge utile :**
 - ↔ ~ 2 600 kg* simple cabine (avec carte blanche)
 - ↔ ~2 400 kg* double cabine (avec carte blanche)
- **PTAC : 5 100 kg**

Prix public transformation : 21 390,00€ HT (hors options)

Prix spécial Véhicule Assistance (nous consulter)

PERMIS C (PL)

* Charge utile hors passager, variable selon véhicule de base, équipements et options

PORTAIR PRESTIGE
version 3 500 KG OU 5 100 kg



« Véhicule spécialement conçu pour le transport de voiture haut de gamme ou de compétition à très faible garde au sol »

PORTAIR PRESTIGE 3 500 kg – 5100 kg

Véhicule de base

- Boxer, Jumper, Ducato, châssis PTAC 3.5 T
- Empattement court ou long
- 2 places (version 3 500kg)
- **avec ABS sans ESP**

Équipement Morice

- Plateau autoportant aluminium
- **Dimensions : 5,10 x 2,25 m** utiles – 2,1m au passage de roue (angle de chargement 4.5°)
- **Châssis 2 essieux AR galvanisé roues 13 " voie large** (2,51m hors tout)
- **Rampes coulissantes** L : 2m x 0.40m
- 2 cales de roues + 8 anneaux d'arrimage
- Treuil électrique 12 V 4 T avec 20 m de câble, télécommande filaire
- **Suspension et abaissement pneumatique AR MoriceAir**
- 5 Roues 195/50 x 13 dont une roue de secours AR et son support
- Barre pare-cycliste alu homologuée

Poids

- PTAC 3 500kg ou 5 100 kg
- Charge utile* : 1200 à 2500 kg

Prix public transformation :

PTAC 3500 kg : à partir de 19 290,00 € HT
PTAC 5100 kg : à partir de 21390,00 € HT

- **PERMIS B (VL) pour la version PTAC <3 500 kg**
- **PERMIS C (PL) pour la version PTAC >3 500 kg (sauf Ducato)**

* Charge utile hors passager, variable selon véhicule de base, équipements et options

Options Porte-Voitures - 2011

Référence	Désignation	PRIX PUBLIC en €	HT	TTC
-----------	-------------	------------------	----	-----

OPTIONS (*selon la transformation Morice et le véhicule de base)

A	Plus value Treuil 5T 12 V + câble + cde à distance		1 200€	1 435,20€
B	Plus value Treuil coulissant manuel 5T + câble + cde à distance		2 765€	3 306,94€
C	Rampes coulissantes auto GR & PRESTIGE+télécomde filaire 3.5m		2 800€	3 348,80€
E	Enrouleur de commande à distance 12m		340€	406,64€
F	Commande radio (à la place de l'enrouleur de cde à distance)		645€	771,42€
G	Nécessaire carte blanche (3 cônes, 1 balai, 1 pelle, bac à sable, 2 extincteurs, gilets fluorescents)		635€	759,46€
H	Rampe 2 gyrophares + phare de travail & support		1 075€	1 285,70€
H1	Pack 2 LEDS 360° rampe dépannage + phare de travail		2 350€	2 810,60€
I	Rampe 4 gyrophares + phare de travail & support		1 195€	1 429,22€
I1	Pack 4 LEDS 360° rampe dépannage + phare de travail		2 950€	3 528,20€
J	Gyrophare		(nous consulter)	
K	Phare de travail supplémentaire		255€	304,98€
M	Prise électrique + 3m de câble démarrage avec pinces		255€	304,98€
N	Coffre à outil (1,00 ou 1,20 x 0,40x0,40m selon modèle)		495€	592,02€
O	Equipement Atelier (châssis double cabine)		2 665€	3 187,34€
P	Cale de roue supplémentaire		80€	95,68€
Q	Sangle à cliquet, long 3m		80€	95,68€
R	Poulie de renvoi (2 ou 4 emplacements)		235€	281,06€
S	Attelage démontable (version 1) : charge max tractable 2 T (non multiplexé)		470€	562,12€
T	Roll bar surélevé (Conformité Réglementation PL)		1 060€	1 267,76€
U	Attelage démontable (version 1) : charge max tractable 2 T (multiplexé)		780€	932,88€
V	Mise à l'image Constructeur: pose de l'identification fournie par concessionnaire		375€	448,50€
W	Mise à l'image Assistance Personnalisée		(nous consulter)	
X	Bâchage du plateau		(nous consulter)	
Z	Plus value treuil coulissant manuel standard		800€	955,80€

OPTIONS PORTAIR PRESTIGE UNIQUEMENT

D	Support Pneus	1 395€	1 668,42€
F1	Télécommande radio (rampe + treuil)	815€	974,74€
N1	Coffre sous treuil 3 zones de rangement	1 295€	1 548,82€

/selon la transformation Morice et le véhicule de base/

Pour info Coût de transport hors péréquation de MORICE Constructeur au Concessionnaire nous consulter

Tarifs 2011 - TVA à 19,6%



Equipement Atelier pour châssis double cabine

Gamme Châssis

Adaptations 1 ou 2 essieux AR



◀Châssis pour caisses, plateaux, camion magasins, ▶, etc...



PTAC jusqu'à 6.5 T Longueur carrossable jusqu'à 8 m avec ou sans passage de roues
Châssis assure une excellente stabilité du véhicule



▲ Transport de matériel pour entretien espaces verts



▲ Véhicule cinéma



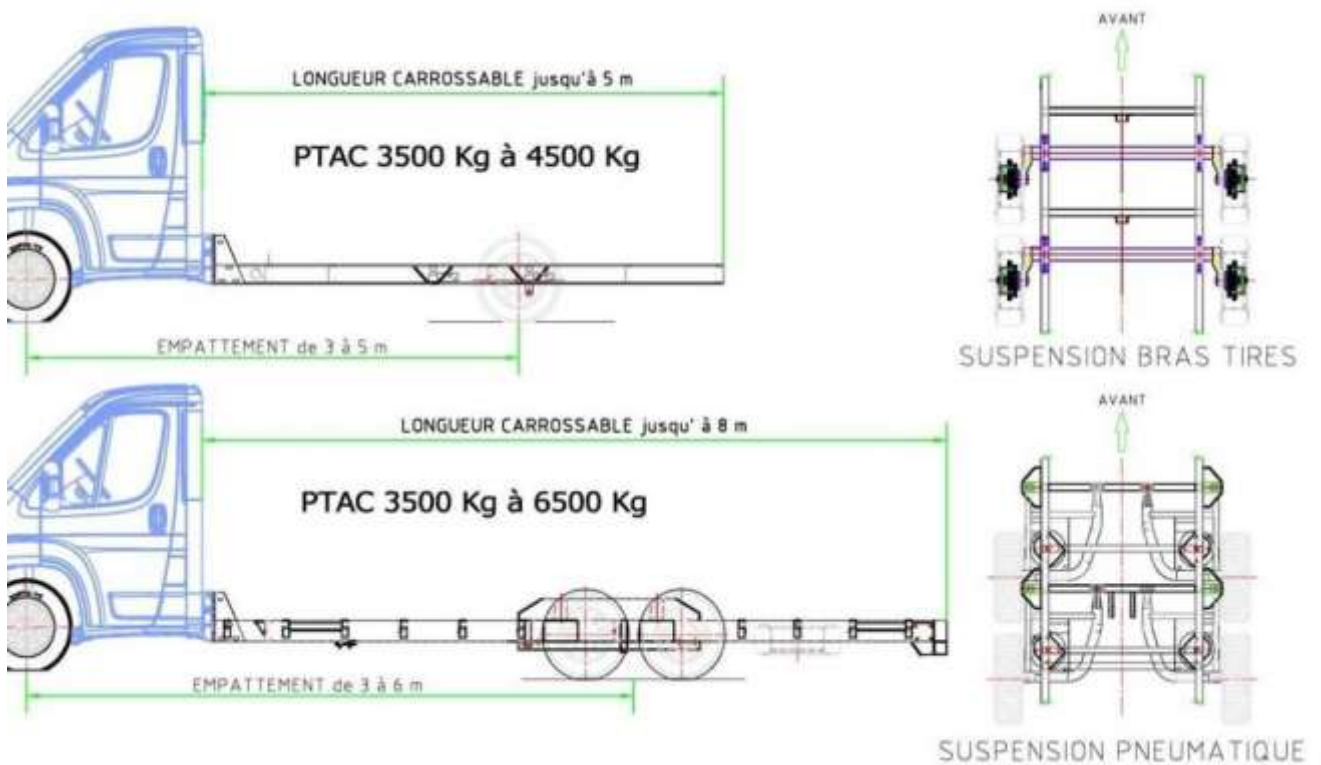
▲ Transport de voitures



▲ Transport confidentiel

Prix : nous consulter

Gamme Châssis & ses adaptations



2 Versions Châssis Morice :

- **1 essieu AR** avec suspension mécanique ou suspension et abaissement MoriceAir
- **2 essieux AR** avec suspension mécanique ou suspension et abaissement MoriceAir

Ergonomie Optimale

- Faible hauteur de chargement : jusqu'à 0.60m
- Facilité d'accès grâce à l'abaissement
- Assiette constante quelque soit la charge
- Confort et tenue de route améliorés
- Châssis 1 ou 2 essieux A rrière
- Suspensions mécaniques ou pneumatiques MORICE
- Longueur importante de chargement, 8m carrossable
- Augmentation du PTAC selon modèle jusqu'à 6 500 kg*

**selon modèle*

Conditions de vente

- > Transformation des véhicules dans nos ateliers (Messac en France)
- > Conditions tarifaires : Prix hors transport, départ Messac (France),
- > Conditions de garantie : 2 ans pièces et main d'œuvre
- > Conditions de commandes et de paiement : 30 % à la commande et 70 % à l'enlèvement du véhicule transformé
- > Conditions de livraison : 6 à 10 semaines par véhicule à réception du véhicule dans nos ateliers (hors période de congés), suivant la transformation
- > Documents fournis dans le véhicule :
 - Notice d'utilisation et d'entretien
 - Notice de réception complémentaire de la transformation ou procès verbal de réception de la Drire (pour la France)
 - Pour les pays hors France, dossier d'homologation selon les exigences du Pays

Conditions Générales de Vente

Toute commande passée comporte l'acceptation formelle des présentes conditions générales de vente qui s'appliquent entre MORICE CONSTRUCTEUR et nos clients, acheteurs ou utilisateurs des matériels fabriqués dans nos ateliers, toutes clauses dérogatoires non acceptées par MORICE CONSTRUCTEUR et non notifiées par écrit ne nous sont pas opposables. Les commandes passées n'engagent MORICE CONSTRUCTEUR qu'après acceptation écrite de leur part.

Les matériels sont payables au siège MORICE CONSTRUCTEUR à raison d'un tiers à la commande et du solde à la livraison, cette livraison étant toujours réputée faite dans nos ateliers.

Les cas particuliers pour lesquels la livraison serait effectuée par un tiers de nos ateliers au domicile du client seront soumis à la clause de "réserve de propriété" tant que le solde d'achat ne sera pas réglé, cette clause s'applique également à tous les règlements effectués par traite jusqu'à la date de valeur de la dite traite plus quinze jours, ainsi qu'à tout achat dont le solde n'aura pas été réglé. Les documents nécessaires à l'immatriculation ou la mise à jour de la carte grise ne seront expédiés qu'au solde confirmé du règlement. L'envoi des papiers se fait 15 jours après l'encaissement du règlement complet.

Le prix de vente, tel qu'il est fixé à la commande est révisable en fonction d'une formule de révision établie par la Chambre Syndicale Nationale des Carrossiers Constructeurs.

La demande de facture "pro-forma" en vue de l'obtention d'un crédit est subordonnée à la subrogation de MORICE CONSTRUCTEUR qui devra recevoir directement de la société de crédit le montant du prêt attribué pour la construction des matériels commandés.

Le versement d'un acompte à la commande ne peut, en aucune façon, constituer un dédit, MORICE CONSTRUCTEUR ayant toujours le droit, dès ce versement, d'exiger le paiement du solde du prix, sans préjudice de tous dommages intérêts.

Au cas de délais de règlement, le non respect d'un seul terme entraîne l'exigibilité immédiate de toutes les sommes dues.

Si les sommes dues ne sont pas payées aux échéances prévues, les intérêts de retard seront décomptés au taux commercial en vigueur. L'application de cette clause n'entraîne pour MORICE CONSTRUCTEUR, renonciation à aucun des droits qu'il peut tenir, soit de la loi, soit des usages.

Les délais de livraison sont toujours donnés à titre indicatif, les retards éventuels ne pouvant donner lieu à aucun dommage intérêt à la charge de MORICE CONSTRUCTEUR, ces délais ne commencent à courir qu'après versement du premier acompte, d'une commande validée, validation des plans s'il y a lieu et livraison, s'il y a lieu du châssis.

Les études, tracés, photos et documents de toute nature remis par MORICE CONSTRUCTEUR restent toujours sa propriété exclusive et doivent lui être restitués sur sa demande, sans pouvoir être communiqués à des tiers sauf avec son autorisation écrite.

Les prix étant établis "départ usine", quel que soit le mode d'acheminement ou d'expédition, les matériels voyagent toujours aux risques, périls et frais du destinataire. C'est donc à lui qu'il appartient de faire toutes réserves ou de présenter toutes réclamations aux transporteurs, en cas d'avarie, retard, pièces manquantes, ainsi que pour toutes autres causes.

Les convoyages effectués par le personnel de MORICE CONSTRUCTEUR du domicile du client à nos ateliers et inversement ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité en cas de détérioration mécanique des véhicules convoyés, il appartient aux propriétaires de ces véhicules de veiller au bon fonctionnement de tous les organes mécaniques

et de supporter tous les frais pouvant incomber à la suite d'une panne ou d'un accident causés par une défaillance propre aux véhicules.

L'acheteur est garanti conformément à l'article 1641 du code civil, contre les défauts ou vices cachés, sous réserve qu'ils nous soient signalés dans les trois mois qui suivent la livraison. MORICE CONSTRUCTEUR étant garant en tant que professionnel, de la qualité et de la sécurité de ses constructions, la responsabilité serait dérogée si les réparations ou fournitures de pièces détachées étaient confiées à des tiers autres que ceux désignés par eux.

L'acheteur est donc tenu de faire effectuer toutes réparations ou échanges, dans les ateliers de MORICE CONSTRUCTEUR ou dans ceux d'un autre carrossier agréé par le constructeur.

Les carrosseries devant être utilisées pour les usages et charges pour lesquels elles ont été fabriquées et devant être entretenues normalement par le client, en tenant compte des conditions d'emploi, toute garantie serait exclue au cas d'un usage anormal, d'une mauvaise utilisation, notamment dans les conditions de charge et d'arrimage des marchandises transportées, et de défauts d'entretien.

La garantie est également exclue au cas de modification, de transformation, de transfert de la carrosserie sur tous autres châssis qui seraient réalisés par des tiers.

En ce qui concerne les peintures, la garantie ne joue qu'en fonction des demandes du client, lors de la commande, laquelle doit obligatoirement comporter la référence complète de la peinture choisie, ainsi que des plaques témoins qui doivent être fournis par le client.

Les châssis, matériels et équipements étrangers aux travaux de MORICE CONSTRUCTEUR, mais faisant éventuellement partie de l'ensemble des fournitures sont toujours vendus selon les clauses et conditions générales de leurs constructeurs respectifs.

Les catalogues, devis, publicité, etc... ne constituent jamais une offre ferme de la part de MORICE CONSTRUCTEUR, et se bornent à de simples indications susceptibles d'être modifiées à tout moment. En cas de contestation, il est fait attribution de juridiction au Tribunal de Commerce de RENNES, qu'il s'agisse d'une demande principale, d'un appel en garantie, ou d'une intervention forcé, d'une procédure de référé, et même en cas de pluralité de défendeurs.

GARANTIE :

Notre matériel est garanti, pièces et main d'oeuvre, pendant deux ans à compter de la livraison, ou 100 000 KM.

L'acheteur s'engage à conserver les logos MORICE posés ou fournis avec le véhicule.

Roland CHOTARD
PDG

Le Client



MORICE

constructeur

Une équipe à votre écoute



MORICE CONSTRUCTEUR

Route de Bain de Bretagne –BP 29 - F-35480 MESSAC

☎ +33(0)2 99 34 63 58 📠 + 33(0)2 99 34 22 98 - contact@morice-constructeur.com
www.morice-constructeur.com

Direction Commerciale : Anita MORICE
Commercial Sud Est : David TREMOUREUX
Commercial Nord : Patrice CLOUET
Commercial Sud Ouest : François CHOTARD

